



Paris, le 14 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité interministériel du tourisme : Renaud Muselier se félicite du plan massif annoncé par le gouvernement et annonce que les Régions y prendront toute leur part

Le comité interministériel sur le tourisme s'est réuni ce jour sous la présidence du Premier ministre en présence de Renaud Muselier, avec les professionnels du secteur et des représentants des collectivités locales.

Régions de France se félicite de la mobilisation collective pour sauver **un secteur d'activité essentiel à l'économie de nos régions** mais durement touché par la crise, et remercie le Premier ministre pour le niveau d'ambition porté par le plan tourisme qui a été détaillé ce jour et à l'élaboration duquel les Régions ont contribué.

Un protocole sanitaire responsable

Les Régions respectent l'impératif sanitaire mais rappellent l'urgence de restaurer la confiance pour les clients et les entreprises, sur la base de solutions pragmatiques et réalistes, sans la nécessité de surinterprétation des règles par l'administration. Dans ce cadre, il convient de s'appuyer sur l'esprit de responsabilité des élus locaux et des représentants de l'Etat en région pour assurer une réouverture dans des conditions de sécurité optimales et équitables. Elles adhèrent ainsi aux propos du ministre des affaires étrangères et de l'Europe, Jean-Yves Le Drian, qui indique que la réussite de la réouverture des structures au plan national doit créer la confiance nécessaire pour conforter l'attractivité des destinations « France » dès lors que les frontières européennes se rouvriront progressivement. Les Régions invitent l'État à faire ainsi confiance aux professionnels du secteur qui, sous la responsabilité de Sébastien Bazin, ont travaillé sur un protocole sanitaire responsable.

Une approche différenciée par Région

Pour ce qui concerne la mise en œuvre des mesures de soutien économique, comme l'a rappelé le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, elles doivent répondre à trois exigences : être élaborées de façon collective, simples et visibles vis-à-vis de la profession, privilégier le pragmatisme et l'efficacité.

Dans ce cadre, Renaud Muselier salue la reconnaissance par l'État d'une approche différenciée par région et la mise en place d'une plateforme www.plan-tourisme.fr qui permettra aux bénéficiaires d'avoir très simplement accès aux dispositifs existants, nationaux et régionaux, auxquels ils peuvent prétendre dans leur diversité.

Contact presse : Violaine Hacke - vhacke@regions-france.org

Le chèque-vacance déployé dans les Régions volontaires

Renaud Muselier a à cette occasion évoqué le dispositif de chèque vacance développé dans les régions Sud et Grand Est, avec l'ANCV, et se félicite de la volonté des services de l'Etat de s'en inspirer, dans le cadre d'un dispositif complémentaire qui pourrait être déployé, avec les Régions volontaires, d'ici l'été pour dynamiser la consommation de services touristiques sur nos territoires, en métropole comme dans les outre-mer, notamment dans la phase nationale de la reprise qui sera privée de la clientèle étrangère habituelle.

Par ailleurs, les Régions soutiennent pleinement les nouvelles initiatives massives de soutien financier d'urgence et de relance aux entreprises annoncés par le Gouvernement (notamment, ouverture du fonds de solidarité national aux entreprises du secteur jusqu'à la fin de l'année ; assouplissement du PGE et la possibilité de sa transformation partielle en fonds propres ; exonérations de charges ; mobilisation des banques). Ces mesures, pour être efficaces, devront être relayées par un effort accru des assureurs et s'articuler avec le Fonds de relance européen.

Les Régions renforceront les mesures de soutien

A travers les fonds régionaux déjà mis en place avec les collectivités locales et la Banque des Territoires, et des fonds d'investissement territoriaux adaptés qu'elles pourront rapidement déployer, les Régions renforceront les mesures de soutien et de consolidation pour aider le secteur à surmonter la crise, poursuivre son développement et accompagner sa transformation au plus près des territoires, en mobilisant tous les outils pertinents avec leurs partenaires (prêts, fonds propres, ingénierie).

En effet, dans un secteur dont les entreprises sont souvent fragiles et avec un niveau d'endettement élevé, la relance ne pourra pas s'appuyer uniquement sur les prêts bancaires. Les pouvoirs publics, en lien avec les acteurs privés, devront accompagner les entreprises pour leur permettre de reconstituer leurs fonds propres et investir pour s'adapter à la nouvelle donne. Dans ce cadre, les Régions prendront toute leur part dans l'accompagnement de la transformation du secteur vers un « green deal » qui lui permettra de faire évoluer son offre pour créer de la confiance et répondre, demain, aux nouvelles attentes de nos touristes français et internationaux.